

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Vente M.
Roger DAUDE
à la
Commune
de Mende

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit du mois de Septembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 5
▪ absent : 0

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
21 septembre 2021

Par procuration : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjointes, Madame Catherine THUIN (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Francisco SILVANO), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
05/10/2021

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Madame Régine BOURGADE expose :

Par délibération du 23 février 2021, M. Roger DAUDE cédait à la Commune de Mende une parcelle pour implanter un lotissement communal sur Bahours.

Pour réaliser un accès aux futurs lots ainsi qu'un bassin de rétention nécessaire au lotissement, la Commune de Mende a demandé l'acquisition de parcelles complémentaires ce qui nous oblige aujourd'hui à reprendre une délibération (les références cadastrales ayant changées).

Aussi, après réalisation d'un nouveau bornage la SARL BOISSONNADE-ARRUFAT et conformément à l'estimation du pôle d'évaluation domanial du Gard, il est proposé :

- **D'AUTORISER** l'acquisition par la ville de Mende des parcelles suivantes :

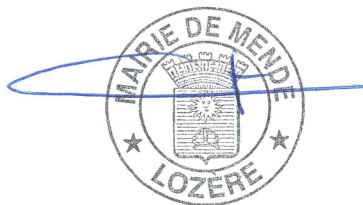
AB 202	6417 m²	6235 m ² en UE 182 m ² en A
AB 196	330 m²	330 m ² en A
AB 198	505 m²	110 m ² en zone UE 395 m ² en zone A
AB 200	948 m²	4 m ² en zone UE 944 m ² en zone A
	8200 m²	

Frais de géomètre et notariés à la charge de la Commune de Mende

- **De PRECISER** que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 20,00 €/m² en zone UE et 0.75 €/m² en zone A du PLU pour un montant total de **128.368.25 €**
Ainsi que le rachat des indemnités d'éviction de l'agriculteur de place confirmé par « Agrijuris » et par acte d'huissier de justice.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition à intervenir en l'étude d'Annick Papparelli-Darbon et Bertrand Foulquié, 7, Allée Paul Doumer à Mende ainsi que Me Nathalie NEGRIN-MORTEAU, Notaire à Orange pour M. DAUDE.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le : 6 OCT. 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 30 septembre 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

Signé électroniquement par :



Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20210928-18999-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021